



**HAL**  
open science

## Les "kamikazes" du nucléaire : un même mot pour une réalité qui change

Pierre Fournier

► **To cite this version:**

Pierre Fournier. Les "kamikazes" du nucléaire : un même mot pour une réalité qui change. *Sociétés contemporaines*, 2000, 39, pp.135-152. halshs-03264819

**HAL Id: halshs-03264819**

**<https://shs.hal.science/halshs-03264819v1>**

Submitted on 22 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **LES « KAMIKAZES » DU NUCLEAIRE : UN MEME MOT POUR UNE REALITE QUI CHANGE**

**RÉSUMÉ :** À partir de l'analyse de récits anecdotiques contrôlés, référés à des parcours professionnels dans un établissement de l'industrie nucléaire dont l'histoire de l'organisation a été reconstituée, l'article s'interroge sur ce que les travailleurs du nucléaire désignent par le terme de kamikaze et sur les processus variés d'accommodement avec les situations de risque qu'on peut y lire. À l'examen, on s'aperçoit que les contours de cette catégorie indigène évoluent au fil du temps, parallèlement à des changements dans l'organisation de l'activité productive, en même temps que ce label commun continue à porter quelque chose des usages précédents et en projette une partie sur le présent, « naturellisant » des conduites conjoncturelles.

« Il ne suffit pas d'aligner différents cas de charivari. Nous avons bien plus besoin, ne serait-ce que pour quelques-uns, d'une histoire interne détaillée d'incidents particuliers. La faute censurée durait-elle depuis longtemps ? Les victimes étaient-elles impopulaires pour d'autres raisons ? Étaient-elles 'étrangères' ou nouvellement arrivées dans la communauté ? Quelles étaient les relations de la partie offensée – la femme battue, le conjoint trompé – avec les voisins ? La faute était-elle particulièrement grave, flagrante et sans vergogne ? La partie offensée (le cocu) acceptait-elle cela avec complaisance ? »

E. P. Thompson, *Rough Music* : le charivari anglais, *Annales E. S. C.*, 1972, n° 2, p. 304.

En dépit des critiques qui peuvent lui être adressées pour l'absence de contrôle de l'effectivité de la plupart des pratiques sociales décrites par les enquêtes, l'entretien mérite d'être sollicité *sous une forme approfondie* par les sciences sociales dans l'intention d'y trouver mises au jour les catégories indigènes de lecture et d'analyse du monde social, éclairantes de son fonctionnement. Il faut des entretiens longs, éventuellement répétés, laissant l'enquêté s'engager dans de fines descrip-



tions de sa pratique, y compris dans ce qu'elle a d'infiniment particulier, pour que s'y actualisent les catégories *pratiques* de perception du monde qui sont celles dans lesquelles l'enquêté vit son action<sup>1</sup>. C'est à cette condition que les catégories utilisées dans le discours se démarquent de simples catégories *de discours*, celles dans lesquelles il semblait à l'enquêté qu'on attendait qu'il parlât au départ, représentations abstraites d'une réalité stylisée, souvent choisies pour leur adaptation à la circonstance d'interaction que constitue l'entretien, aux attentes prêtées à l'enquêteur, ou bien encore à la façon avec laquelle la question est pré-construite par le débat public...

Pour illustrer ce parti pris de méthode et pour en déployer les enjeux de connaissance en matière de changement social, on se fonde sur des entretiens réalisés lors d'une enquête sur le travail dans l'industrie nucléaire (Fournier, 1996b). Le recueil d'entretiens s'y trouvait combiné à un long travail d'imprégnation du terrain, d'observation participante et de recueil de documentation ethnographique, autant de techniques d'enquête qui permettent le contrôle de l'adéquation de la description indigène à la pratique effective, et à un travail de morphologie sociale de la main-d'œuvre à partir du dépouillement statistique de dossiers du personnel, garantissant un repérage des possibles en matière de position socioprofessionnelle, de trajectoire sociale, mettant en perspective parole et situation sociale de l'enquêté, prise de position et position occupée. C'est à partir de cette connaissance croisée du terrain qu'on propose une lecture historique d'entretiens sociologiques pour y trouver, au détour de certaines descriptions recueillies, des catégories indigènes qui participent à l'organisation des pratiques sociales, ici des relations sociales au travail, et pour en faire l'indice de changements au cours du temps en dépit de la permanence de leur utilisation verbale. La désignation de certains travailleurs du nucléaire comme kamikazes par leurs collègues de travail est un exemple de ces catégories qui ressortissent à la fois du discours indigène et de l'entendement social des acteurs.

## 1. DE L'EMBLEMATIQUE A L'ANECDOTIQUE DANS LA DESCRIPTION

L'entretien qui sert d'appui principal à cette présentation a eu lieu en 1992 au domicile de l'enquêté. Henri E. a été cadre dans l'établissement étudié. Il est alors en retraite depuis cinq ans. On dispose d'un certain nombre d'informations biographiques sur lui avant de le rencontrer, qu'il confirme et complète dans l'entretien. Il a été recruté sur le Centre en 1961 comme technicien en électronique après avoir travaillé comme préparateur dans un observatoire du CNRS. Il est à l'origine d'une petite équipe de maintenance dont le développement finit par faire de lui un cadre que l'institution a accepté de promouvoir régulièrement sur place à la tête de l'équipe grossissante, avant de lui confier, comme « ingénieur-maison », une nouvelle mission au début des années 1980, la modernisation d'une installation, avec cette fois d'autres ingénieurs pour interlocuteurs principaux. Il subit un échec dans ce nouveau

1. C'est par exemple l'orientation méthodologique retenue par Bernard Lahire dans ses recherches sur les classes populaires : « J'ai pris le parti, à partir d'une position très matérialiste qui consiste à privilégier le récit ou la description par les enquêtés de situations vécues plutôt que de les interroger sur 'ce qu'ils pensent de', sur leurs 'valeurs', etc., de poser une multitude de petites questions extrêmement précises, notamment en matière de *pratiques* de lecture et d'écriture » (Lahire, 1996, p. 110, c'est moi qui souligne).



que je te fasse un petit peu voir sur un schéma. C'est un petit peu/ [il dessine]  
C'est plus des cas de philosophie, c'est des cas précis : on les résout ou on ne  
les résout pas ! Alors je te fais une coupe du système. Bon, tu as un hublot ici.  
Ça, c'est l'intérieur [du hall], hein ? Ici, simplement, tu as des escaliers pour  
que quelqu'un puisse voir par le hublot. Ici, quand on le regarde, c'est pas à  
l'échelle effectivement... Ça se présente en gros comme ça. Là, il arrive le  
camion. Il y a le château<sup>5</sup>. Le château monte puis il redescend ici.

— *D'accord.*

— Et puis là, il part dans le couloir des cellules, bon. Une poulie avait été  
mise ici pour le retour de ce truc, là, tu vois. Là, comme ça, j'exagère mais  
bon... Cette poulie, il y avait des barreaux [entreposés] dessous. Et puis cette  
poulie avait sauté.

— *Oui.*

Une fois le choix du récit factuel arrêté, la parole est beaucoup plus fluide. Encouragé par le fait que le chercheur connaît les lieux et qu'il peut du coup être allusif dans leur description, il prend le ton assuré de celui de quelqu'un qui sait très bien de quoi il veut parler – au moins de quoi il parle – et qui prend bien soin d'être suivi dans ce qu'il dit ou dessine. Mais ce faisant, il se prend au jeu et livre ses vues sur le problème, rapportables au point de vue qui est le sien dans la situation ; il dit des mots, comme celui de kamikaze, qui lui servent à déchiffrer la situation depuis la position qu'il occupe ; il dit par là les tensions qui affectent l'organisation du travail à ce moment de l'histoire du Centre.

## 1. 2. « FAUDRAIT PAS LES PRENDRE POUR DES KAMIKAZES »

Cela passe par le détail de la description. Ce n'est compréhensible qu'à partir du détail de la description. Croquis rapide à l'appui, il m'explique le problème survenu un jour dans la toute première salle blindée de cette installation industrielle, celle où arrivent les combustibles usés avant d'être retraités. Le moyen de leur acheminement est bloqué car un câble a sauté d'une poulie.

— Alors qu'est-ce qu'on fait ? Faut bien changer la poulie !

— *Sinon on « plante » [toute l'installation], non ?*

— Sinon [l'installation] est arrêtée pour la vie ! Et qu'est-ce que tu deviens en attendant ?

— *Faut trouver une poulie...*

— Oui, mais tout ça, ça avait été fait pour 32 ans<sup>6</sup>. Et toi, tu arrives, tu as 26 ans... et si tu changes pas la poulie, tu travailles plus.

— *Évidemment, c'est embêtant !*

— Autre solution : on t'y envoie, tu t'irradies<sup>7</sup>, on te fait sortir et on n'en parle plus. Pas terrible comme solution. Bon, alors, quand tu arrives et que tu

5. Ce sont les emballages de plomb entourant les barreaux pendant leur transport depuis les réacteurs, assurant leur résistance aux risques destructifs, le confinement de la contamination et une barrière aux radiations émises.

6. On est en tout cas, au moment de l'entretien, 32 ans après le démarrage de l'installation, c'est-à-dire après l'entrée des premiers barreaux de combustible, moment au-delà duquel il n'est plus prévu d'intervenir directement sur le procédé du fait de la très forte contamination irradiante laissée par le passage des combustibles usés. Le procédé est enfermé derrière des remparts de plomb et de béton, et conduit à distance.



jour. Tu vois pas de faire ça de 9 heures à midi et de 2 heures à 4 heures de l'après-midi ! Donc 3x8, donc déjà cinq ou six équipes parce que tu sais, il te faut à peu près six types pour en avoir un posté. Alors tu vois tout le personnel qu'il te faut, qui n'appartient même pas à toi parce que tu n'as pas les moyens de faire ça déjà <sup>10</sup>. Mais tu as le choix : c'est ça ou tu arrêtes tout, mais tu arrêtes tout pour toujours ! Et le prix d'arrêt d'un truc comme [cette installation], ce doit être de l'ordre de plus de cent briques par jour, enfin d'un million de francs. Bon, au bout de dix jours, ça fait déjà pas mal de fric, hein ? Bon.

— *Oui.*

— Alors, tu fais comme ça. Et tu fais avancer. Mais ces gens, ils intègrent <sup>11</sup> quand même, hein ? Alors tu peux prendre la dose [de radiation] par individu ou la dose totale du chantier. Ce sur quoi tu veux agir pour être en paix avec toi-même, c'est la dose par individu. La dose totale, t'en as rien à foutre, à part que tout le monde va gueuler, mais qu'est-ce que tu peux y faire ? Les syndicats vont dire : « vous vous rendez compte, ce chantier, on y a pris 10 rads », mais qu'est-ce que tu en as à foutre ? Tu vois, il y a deux solutions : ou, comme tu es syndiqué, tu te dis « mais je vais me faire allumer » et t'as peur, mais alors t'as plus qu'une solution, tu vas voir ton chef et tu lui dis « je veux travailler à la documentation [du Centre] ou faire de la formation, tranquille ». Alors là, tu auras personne qui t'attaquera, tu vois ! Ou alors, tu te dis, je vais avoir non seulement les syndicats mais par démagogie le service médical, par démagogie [le service de] la sécurité du travail, par démagogie le chef [du service de protection contre les] radiations, par démagogie le directeur qui dira d'un côté « allez-y » et de l'autre « c'est inadmissible de faire prendre autant de radiations ». C'est pas ton problème à toi qu'il y ait beaucoup de rads intégrés, mais ce que tu ne veux pas, c'est que chaque type ait pris trop. Alors, ben tu donnes des instructions et tu vas vérifier si les gens ne prennent pas trop. Mais alors, faut quand même tenir compte qu'il y a des hommes qui vont travailler dans des conditions difficiles et que ce sont eux qui travaillent et pas toi. Ils en ont plein le cul, les types. Et de toute façon, ils sont aussi responsables que toi parce que, à un niveau donné, le type, le chef d'équipe ou le contremaître, ils se rendent bien compte que c'est leur... qu'ils risquent des trucs extraordinaires <sup>12</sup>. Alors comme ils sont/ Qu'est-ce qu'il fait, le type ? Pendant qu'il y a personne, à trois heures du matin, il dit à un vieil [agent] SPR, « tu viens avec moi, OK ? Combien y a là-bas au bout ? — Y a 2 ou 3 rads. Je peux pas approcher. — OK. Alors voilà ce qu'on va faire, on va essayer de mettre une poutrelle dessus, qui va jusqu'au bout. Et puis je vais avancer sur la poutrelle et je vais aller remettre le câble sur la poulie comme ça. Seulement, on va calculer combien de temps je peux mettre ». L'autre, il lui dit : « oh ben tu vas prendre 500 milli[rems] » et à cette époque-

- 10.** Le mécanicien qui remettra le câble sur la poulie fait partie de l'équipe de maintenance mais pas l'agent de radioprotection qui informe sur l'état radiologique du lieu et des conditions dans lesquelles doit être mené le travail (protection à construire, durée d'intervention par individu, tenue à porter...), ni les décontamineurs qui rendent possible l'avancée dans le boyau...
- 11.** C'est-à-dire reçoivent des radiations émises par des substances radioactives.
- 12.** Les travailleurs du nucléaire sont informés des normes d'intégration à ne pas dépasser et des effets cancérigènes et tératogènes des radiations intégrées à trop forte dose. Cette connaissance ne se fonde bien sûr pas sur l'expérience directe mais elle est sans cesse réactivée dans l'organisation du travail par le recours obligatoire de chacun à des appareils de mesure et de contrôle, ainsi que par les relations entretenues avec les agents de radioprotection.





respecté le règlement. On avait tout contre nous : d'ailleurs j'ai même pas pris l'ordre. De toute façon, je l'aurais pris sous ma responsabilité, ça, je veux dire. De toute façon, je les couvrais. Parce qu'ils savaient que je les couvrais aussi... Mais ça me serait pas venu à l'idée de le leur faire faire, peut-être je l'aurais fait moi. Tu vois ce que je veux dire. Voilà comment tu réagis dans certaines situations. Si tu veux être couvert par tous les règlements, n'avoir personne contre toi, parce que là, on aurait pu le faire dans les règles <sup>16</sup> mais on aurait mis trois ans. Et alors voilà, pendant trois ans, on aurait arrêté totalement [l'installation]. Aucune utilité d'avoir un engin qui coûte cent briques par jour et qui marche pas. On arrête et les gens [=les personnels] sont dispersés [sur d'autres installations]. Alors qu'est-ce qu'il vaut mieux faire ? Chaque homme aurait réagi à sa façon.

**1. 3. « TANT QUE TU AS RAISON, TU ES UN TYPE FORMIDABLE »**

La netteté du souvenir que semble avoir Henri E. de cette scène plus de vingt ans après est surprenante même s'il est probable qu'il y ait rajouté tel ou tel détail survenu lors d'autres situations de crises pour en renforcer l'effet dramatique et par là didactique à son sens. Hors du travail, il n'a sans doute jamais eu d'occasions d'en parler autour de lui, dans ces termes en tout cas. C'est du fait de la familiarité du chercheur avec le monde du travail dans le nucléaire en général et dans l'installation où se déroule la scène en particulier que la relation d'enquête peut prendre une forme connue de lui, celle de la conversation militante, avec un pair, comme il en avait sans doute du temps où il était encore en activité. Mais le ton quasi professoral qu'il prend (avec des questions au style direct, avec la mise en scène verbale d'alternatives, avec l'introduction d'un narrateur à la deuxième personne) montre aussi qu'il a souvent réfléchi sur cette situation. Peut-être à cause des problèmes « de conscience » rencontrés en qualité de responsable hiérarchique tout au long de sa carrière dans des configurations analogues, d'abord avec succès dans l'installation évoquée ici puis avec difficulté quand il s'est trouvé en charge d'une installation où le travail se caractérisait par une très forte moyenne de doses de radiations intégrées par salarié. Si bien qu'il n'a cessé d'approfondir sa compréhension de cet épisode dans ce qu'il lui semble avoir d'emblématique de l'organisation du travail, c'est-à-dire aussi de la façon dont lui-même a jugé bon de peser sur cette organisation pour construire sa carrière. Il est comme satisfait, presque soulagé maintenant qu'il est en retraite, de trouver quelqu'un à qui en présenter le dernier état. L'enquête semble être, pour lui, l'occasion de se faire rendre justice de ses actions professionnelles, y compris celles, postérieures, qui ne furent pas couronnées de succès. La fin du récit évoque par exemple les syndicats, et ce de façon anachronique puisque leur développement dans l'établissement est bien postérieur à l'époque présumée de l'incident.

Il se trouve que tant que tu as raison – ou tant qu'on ne t'a pas attrapé, j'en sais rien –, tant qu'on t'a pas attrapé, tu as raison. Et tu es un type formidable !  
Le jour où tu te fais attraper, même pour 101 millis, tu es un tueur, tu es un

- 16.** En décontaminant entièrement la fosse à force d'interventions de courte durée, en fabriquant des engins commandés à distance... Cela prend toujours beaucoup de temps parce que les interventions individuelles sont contraintes par les maxima d'intégration à ne pas dépasser et les inventions – ou l'adaptation à la situation d'automates existants – limitées par leur degré de complexité.





dangers radiologiques). Les agents de radioprotection sont officiellement souverains pour garantir cette sécurité des travailleurs du nucléaire contre des intérêts adverses mais le chef du service d'entretien laisse entendre qu'il dispose d'une petite marge de manœuvre dans ce domaine. Il décide ici de s'inscrire dans la stricte préservation des travailleurs contre toute surexposition, en tout cas de ne pas chercher à peser contre l'avis des agents de radioprotection. Mais en optant pour la sécurité de ses personnels, il alourdit leurs conditions de travail. Un mécanicien prend sur lui une surexposition de son corps aux radiations. Il dégage du même coup ses camarades de travail (plusieurs métiers confondus) de la perspective d'interventions pénibles à répétition et libère son chef de la pression de ses pairs chargés de l'exploitation de l'installation. Henri E. explique que cette forme à première vue absurde de sacrifice de soi peut valoir à ce travailleur d'être traité de kamikaze, peut-être par ses collègues, en tout cas par des regards extérieurs. Il lui semble que cette interprétation pathologisante du comportement est injuste. Il préfère restaurer la logique de cette action en l'inscrivant dans une organisation du travail envisagée avec des contours élargis, et par suite plus complexe.

L'expérience directe, au cours de l'enquête de terrain, au début des années 1990, des suites administratives d'un incident de contamination (discussions informelles, réunions de Comité d'hygiène et de sécurité, rapports...) confirme l'analyse d'Henri E. sur les tensions entre les différents intérêts en présence dans l'organisation du travail tels qu'ils se révèlent en situation extraordinaire. La scène en question <sup>18</sup> montrait à première vue d'aussi étranges comportements d'acteurs au travail qui ont pu leur valoir la même étiquette de kamikaze, avec pour principal effet, en focalisant l'attention sur des attributs individuels à l'appui de la thèse de l'erreur humaine, de soustraire l'institution à l'interrogation sur d'autres causes de l'incident et de protéger les autres parties impliquées (Duclos, 1987). À y regarder de près, les comportements réputés aberrants qui ont été observés étaient porteurs d'une forme de rationalité, renvoyant principalement à une solidarité au travail entre intervenants en zone active dont les intérêts se rejoignent pour garantir le bon déroulement des interventions <sup>19</sup> dont ils savent que c'est ce qui préserve le mieux la sécurité de chacun. Quant aux questions de responsabilité autour de la préparation imparfaite de l'intervention – défaut de vidange des tuyauteries, défaut de formation des intervenants aux risques spécifiques... –, elles sont évoquées avec virulence en face à face sans jamais apparaître dans les discussions publiques ni dans le rapport d'incident.

## **2. 2. UNE MEME CATEGORIE...**

L'usage du terme de kamikaze pour désigner – ici encore par la négative – ces comportements ou leurs auteurs est à noter car, pour fréquent qu'en soit l'emploi (Zonabend, 1989, p. 151 ; Duclos, 1991, p. 49), ce terme pose un problème d'univocité : il ne semble pas désigner toujours la même chose. C'est tout l'intérêt de le capter au détour d'un entretien dans un passage descriptif des pratiques de travail

**18.** L'incident de contamination survient lors d'une manipulation effectuée, en marge du protocole opératoire, par des tuyauteurs auxquels n'incombe d'ordinaire pas cette tâche au regard de la division formelle du travail.

**19.** Il s'agit, ici, de faire face en urgence à l'écoulement imprévu d'une solution acide et radioactive dont les intervenants craignent qu'elle fasse s'enclencher une réaction en chaîne non maîtrisée.

plutôt qu'en réponse à une question employant ce terme et lui fixant par avance une signification implicite. Il faut en chercher le sens non dans le comportement d'un individu face aux dangers radiologiques mais en amont, dans un processus de stigmatisation par un collectif qui juge ces pratiques inconsidérées.

On ne se situe pas là dans une logique d'explicitation du vocabulaire indigène mais de repérage de principes organisateurs des relations de travail. En s'intéressant au mot kamikaze, on se demande ce que révèle son emploi par cette personne à ce propos concernant tel état de l'organisation du travail. On peut d'abord y voir la manifestation d'une certaine appartenance communautaire à travers la désignation stigmatisante de personnes pour leurs comportements – ici à risque. Pareille stigmatisation n'est pas propre à l'univers du travail. Elle rappelle par exemple les relations à plaisanterie dans la parenté ou les pratiques de charivari qui organisent les rapports sociaux entre groupes de sexe, groupes d'âge... Comme la « parenté à plaisanterie » qui rappelle sans cesse à chacun la démarcation entre membre de la lignée et simple allié (Mauss, 1971, p. 156 *et sq.*), elle a des effets socialisateurs, d'apprentissage et de rappel des interdits dans le groupe. Comme le charivari initié dans le groupe de jeunes pour, par exemple, sanctionner un homme âgé qui épouse une jeune femme, c'est une « forme rituelle d'hostilité envers les individus ayant enfreint certaines règles de la communauté » (Thompson, 1972, p. 285). Le bruit, caractéristique du charivari, est limité ici à une communion du groupe dans la réprobation verbale du stigmatisé, sans qu'on sache précisément si ce label sert seulement dans l'ordre du commentaire après coup de la pratique (comme on le voit ici ou comme on l'a entendu dans des conversations au cours de l'enquête par observation participante dans une entreprise de sous-traitance de ce secteur) ou s'il est ou a été actif, c'est-à-dire directement utilisé dans une interaction au travail pour désigner tel ou tel, en sa présence ou en son absence, dans l'intention de réclamer une modification de comportement à son égard (l'empêcher de travailler, le surveiller davantage, le dépêcher d'office...). Des techniciens de radioprotection interrogés à ce sujet racontent en tout cas avoir surveillé par le passé certains salariés plus que d'autres pour avoir remarqué chez eux des comportements déviants dans la mise en œuvre des principes de prévention contre les dangers radiologiques. Ils disposent aujourd'hui de listes d'« interdits de zone » qu'il leur faut faire respecter. Il s'agit de salariés qui se sont exposés à des radiations au-delà des seuils réglementaires en mesure cumulée et qui doivent travailler uniquement hors zone active jusqu'à ce que les doses de radiations intégrées rapportées au temps retrouvent un niveau acceptable.

### **2. 3. ... DANS DES CONTEXTES QUI VARIENT...**

La stigmatisation ponctuelle d'un individu comme kamikaze joue-t-elle au travail le même rôle d'organisateur des rapports sociaux que le charivari pour les rapports de sexe ? Dans l'étude des structures qui organisent les pratiques sociales, à côté de la normativité des institutions, il faut citer toutes sortes de cristallisations sociales auxquelles les acteurs donnent par exemple le nom de traditions, de coutumes, dont les rituels comme le charivari font partie s'agissant des rapports sociaux d'âge et de sexe. Comme les institutions, elles apparaissent aux individus sous la figure de la permanence, de la pérennité, qui tient en fait à une variabilité plus lente, à une viscosité plus grande que les pratiques mesurées à l'aune de la vie humaine, de la

génération. Elles s'imposent donc à eux sous la forme de régimes d'obligation sur la légitimité desquels ils n'ont pas à s'interroger. Mais leur viscosité autorise que les individus les investissent parfois en leur donnant des orientations, des sens différents de ceux qu'on leur donnait dans la génération précédente ou dans le canton voisin. C'est en tout cas ce que montre E.P. Thompson dans son analyse historique du charivari anglais dont on se propose de rappeler les grandes lignes avant de retrouver l'exemple des kamikazes dans l'industrie nucléaire et de montrer comment le raisonnement mené sur le charivari peut lui être transposé.

Certains anthropologues, suivant leurs informateurs, font du charivari une lecture privilégiant la permanence et cherchant l'unique signifié de cette forme signifiante qu'ils supposent stable<sup>20</sup>. Au contraire, c'est pour Thompson, concernant l'Angleterre, sur la variété des façons qu'ont eues les classes populaires de s'y référer, de les mettre en œuvre, rapportées à des variations de contextes historiques, qu'il faut travailler. Dans ces formes d'appropriation, de détournements des dispositifs coutumiers qui jouent alors comme des configurations neutres, creuses, disponibles et empruntables pour porter différents sens, on peut voir des signes de changements plus profonds dans l'organisation sociale. « L'importance des rites de charivari ne saurait résider dans une seule fonction ou groupe de fonctions, mais dans le fait qu'ils sont – pourvu que nous comprenions de l'intérieur les motifs et les valeurs des acteurs – un révélateur extrêmement sensible des changements dans la définition des rôles sexuels ou matrimoniaux » (*Ibid.*, p. 301). Pour les étudier, il ne faut donc pas s'attacher seulement au détail des phases du rituel ; il faut surtout connaître de façon détaillée les « circonstances de l'événement : le statut des victimes, leur faute présumée, les conséquences du charivari » (*Ibid.*, p. 289), pour caractériser les situations nouvelles face auxquelles le rituel amendé est mobilisé. C'est de ces déplacements de signification concernant les pratiques rituelles qu'on peut inférer de profonds changements dans l'ordre plus général des relations sociales.

Il en va de même pour les occasions de stigmatisation d'une personne comme kamikaze dans le cadre du travail dans le nucléaire telles qu'on les observe directement ou qu'on les voit rapportées en entretien dans des passages descriptifs des pratiques de travail comme dans celui d'Henri E. « C'est seulement lorsque la forme [ici la stigmatisation] est réinsérée dans son contexte que sa signification sociale peut être dégagée, et que les ressemblances ou différences de fonction peuvent apporter des éclaircissements » (*Ibid.*, p. 292). L'emploi stigmatisant du mot kamikaze ne renvoie donc pas toujours à la même configuration sociale et on peut espérer que ces changements de configuration d'usage servent d'indices de changements sociaux plus conséquents, qui risqueraient de passer inaperçus sans cela et que le recours indigène à la même expression tend même à dissimuler.

## 2. 4. ... POUR DES TRAVAILLEURS DIFFERENTS

L'emploi d'un mot aussi radical que kamikaze pour désigner certains comportements de travail comme celui du subordonné d'Henri E. peut surprendre. Il s'agit

20. Thompson cite comme exemple de cette lecture Claude Lévi-Strauss dans *Mythologiques I. Le cru et le cuit*, pour son analyse du charivari comme « signal d'une rupture dans 'la continuité idéale de la chaîne des alliances matrimoniales' » (Thompson, *Art. cit.*, p. 295).

d'une image employée pour désigner avant tout une prise individuelle de risque in-considérée. Ni le caractère suicidaire d'un acte aux effets parfaitement connus à l'avance, ni l'allégeance de l'acteur à quelque cause que son geste servirait, ne sont explicitement présents dans l'usage fait par Henri E. qui se démarque donc du sens du terme utilisé à propos des pilotes de chasse japonais venant s'écraser sur les navires de guerre américains dans le Pacifique entre 1941 et 1945, mais il faut noter qu'il en porte les virtualités de sorte qu'il peut être occasionnellement chargé d'un sens différent selon les circonstances. Cette disponibilité de certains mots pour des réinter-prétations rappelle les ressorts convoqués par Jean-Claude Chamboredon pour rendre compte du succès public de *Maurin des Maures* à différentes époques auprès de différents publics Il le décrit comme rendu possible par la polysémie de certaines expressions, par la forme en « feuilletage » de significations du roman. Étudiées de près, les actualisations successives de ces interprétations révèlent des configurations sociales en transformation du côté de la réception (Chamboredon, 1983, p. 22 *et sq.*). Ici, l'usage du terme de kamikaze ne donnant légitimement lieu à aucune consignation écrite (comme Thompson a pu en trouver à propos de la *rough music* qui entraînait parfois des troubles de l'ordre public et des interventions de la police, voire de la justice), l'enquête n'a pas permis de dater exactement les usages distincts de l'expression. Mais les caractéristiques particulières de la main-d'œuvre en termes d'ancienneté dans l'établissement, isolant très nettement deux générations de travailleurs recrutés à des périodes différentes, conduisent à rendre possible une forme de comparaison historique qui repose moins sur des configurations d'énonciation distinctes dans le temps que sur des énonciations contemporaines à l'actif de personnes socialisées dans des univers professionnels historiquement distincts, dont celle d'Henri E. citée ici n'est qu'un exemple parmi d'autres dans les matériaux d'enquête recueillis. Le terme se trouve effectivement utilisé par plusieurs générations de travailleurs du nucléaire, toujours pour désigner, dans la description des pratiques de travail, le délit de celui qui s'expose aux dangers radiologiques au-delà du « raisonnable », et souvent de ce qui est prévu par les dispositifs réglementaires. Cela se fait toujours sur le mode de la condamnation dans la mesure où se protéger des dangers radiologiques tient pour chacun non seulement à son propre comportement mais aussi au comportement de ses proches dans le cadre des interventions en zone active<sup>21</sup>. Si bien qu'un kamikaze est toujours perçu comme une menace pour les autres. Ce qui varie en revanche, c'est le type de « coupable » et le « mobile » présumé de l'action tels qu'ils apparaissent dans les propos de stigmatisation, à rapporter aux différentes époques de l'histoire du Centre.

Dans les années 1960, parmi les travailleurs de la première génération, il s'agit de quelques travailleurs sans qualification qui se seraient sentis capables d'affronter à mains nues les rayonnements comme bien d'autres choses. « Tes dangers radiologiques, j'en fais mon affaire » serait leur devise. Voire « plus j'en bouffe, mieux je me porte », pour reprendre la formule qu'un agent de radioprotection de la première génération rapporte avoir entendue d'un travailleur qu'il sommat de mettre son masque pour l'exécution d'une tâche pénible dans une salle à l'atmosphère forte-

21. Les interventions y sont systématiquement collectives pour éviter de laisser quelqu'un affronter seul une situation incidentelle dans le huis clos de la zone active (Fournier, 2001).



ment contaminée<sup>22</sup>. S'ils recourent à des actes interdits, au contournement de la réglementation, c'est dans une logique de jeu avec les contraintes de travail perçues comme arbitraires. « Y a ça à faire. On va pas s'emmerder (avec tels arrangements très compliqués). J'y vais. Personne n'en saura rien. Et on sera tranquille ». Telle est la tonalité probable des propos du subordonné d'Henri E. à ses collègues face au câble ayant sauté de la poulie.

Dans les années 1970, ce sont plutôt des sous-traitants ou des intérimaires, contraints par des exigences de rentabilité à ne pas respecter les règles de sécurité, pour résister à la concurrence mutuelle à laquelle les soumet le Centre, qui doit répondre à une croissance de la production sans embaucher. Pour gagner des marchés et conserver leur emploi, ils deviennent ce que les travailleurs du nucléaire appellent parfois de la « viande à rem<sup>23</sup> ». Ou bien il s'agit de travailleurs statutaires ayant pris la mesure de ce nouveau contexte productif ainsi que du gel des entrées au bas de la pyramide hiérarchique, et prêts à tout pour connaître une promotion dans l'organisation. Pour commenter un incident de contamination survenu lors d'une intervention en zone active sur une machine en panne, un ouvrier de l'entreprise de sous-traitance dans laquelle ont été menées la plupart des observations explique qu'il soupçonne le contremaître de l'exploitation d'avoir donné de fausses informations sur l'état radiologique de l'appareil, ayant conduit à la contamination des intervenants, dans l'espoir de voir son chantier avancer plus vite et d'en être crédité par sa hiérarchie. « Je suis pas un kamikaze, mais ce G. [le contremaître de l'exploitation], il en a fait, mon pauvre ! Ils sont fous ces types. Ils déposaient les films [dosimètres] pour que ça ne se voit pas. Ils attendaient le soir, et hop ! Tout ça pour se faire bien voir de leurs chefs. Après ça, tu peux sans risque tirer une gonze qui n'a pas pris la pilule ».

Dans les années 1980, le stigmate tombe sur de bons travailleurs, plus efficaces que les autres, auxquels sont confiées les missions où les radiations sont les plus fortes car ils sauront limiter au maximum leur temps d'exposition dont le niveau d'intégration de radiations dépend<sup>24</sup>. Ainsi, l'entreprise de sous-traitance qui fournit une force de travail, c'est-à-dire aussi une capacité d'intégration, est rémunérée pour des heures de travail inscrites au devis en même temps que pour des quantités intégrables de rayonnements prévues aussi par le devis. Elle trouve son compte avec des travailleurs habiles à la fois parce qu'elle gagne des heures et parce qu'elle garde disponible un potentiel d'intégration qu'elle pourra vendre ailleurs (Doniol-Shaw *et al.*, 1997). C'est donc à nouveau la victime d'une forme d'exploitation que désigne le mot kamikaze : ici, sans lui, le travail se ferait dans les temps impartis et s'accompagnerait d'une intégration partagée avec d'autres travailleurs ou étalée sur plus de jours, donc quotidiennement moindre et avec un moindre cumul individuel pour lui.

**22.** Pour être supporté, le port du masque impose régularité et lenteur aux mouvements respiratoires, et tout effort s'accompagne d'une transpiration importante, voire d'un sentiment d'étouffement. Le masque accroît donc considérablement la pénibilité du travail.

**23.** Le rem est l'unité de mesure des doses de radiations intégrées par le corps humain.

**24.** En effet, comme on l'a vu dans le récit d'Henri E., la vitesse d'exécution est un ultime facteur de limitation des intégrations quand tous les efforts ont été faits pour atténuer l'intensité de la source de radiations et pour interposer des écrans de protection.







espérer les saisir que dans le cadre de descriptions anecdotiques où se révèle cette dimension organisatrice, normative.

Parallèlement, la biographie professionnelle d'Henri E. fournit une sorte de mise à l'épreuve de cette hypothèse. Il n'est ainsi pas exclu de penser que l'échec professionnel qui marque l'arrêt de la carrière ascendante d'Henri E. et qui se manifeste pour lui par une profonde dépression s'est précisément joué pour partie dans l'application à l'installation qu'il devait moderniser d'une grille de lecture des formes du travail forgée dans son installation d'origine en un autre contexte temporel. Peut-être a-t-il vu par exemple dans les problèmes de trop fortes intégrations de radiations constatées chez les travailleurs de l'installation à moderniser le résultat de pratiques dont il entend que les acteurs les rangent sous le nom de kamikaze et qu'il comprend avec le sens rencontré antérieurement dans sa trajectoire professionnelle, sans s'apercevoir qu'elles renvoient là, sous ce même label, à des mécanismes sociaux d'organisation du travail très différents dans la mesure où elles concernent des personnels d'anciennetés ou de grades très différents de la situation qu'il a connue dans son installation d'origine.

À la condition de disposer d'informations de contextualisation sur les locuteurs et sur les situations d'emploi de l'expression, on peut donc se servir des différentes mentions du mot kamikaze dans des récits anecdotiques pour mettre au jour des environnements de travail difficiles à saisir autrement. Ici l'histoire du Centre voit bien sûr se succéder plusieurs orientations productives (production de plutonium d'usage militaire, production de plutonium d'usage électrogène, production de services de réduction et de neutralisation des résidus des productions précédentes...) et plusieurs générations de travailleurs (la première faite d'anciens militaires et de professionnels de différents secteurs, la deuxième quasi exclusivement formée dans le cadre scolaire). Mais cela ne suffit pas à appréhender l'« esprit productif » qui régnait à chaque période, faute de possibilité d'investigation par observation directe dans le passé, faute de traces facilement accessibles, faute de pouvoir se fier à des témoignages toujours suspectés de chercher à faire valoir des intérêts... Le repérage des différents usages de l'expression kamikaze par exemple, dans les entretiens sociologiques dont on fait une lecture historique, vient utilement préciser les choses.

#### 4. DES REGIMES D'AGREGATION ET D'OBLIGATION A RETARDEMENT

Mais au-delà, quels effets sociaux produit le fait que la même expression soit reprise ainsi dans des contextes différents pour exprimer des réalités conflictuelles différentes ? Tout d'abord et de façon minimale, un effet d'agrégation de la main-d'œuvre, par-delà sa diversité, autour d'un sentiment d'appartenance à une communauté définie par l'établissement ou plutôt par le produit qu'on y fabrique (Dewerpe, 1995), et même plus précisément, ici, par les conditions dans lesquelles on fabrique ce produit puisque l'expression kamikaze employée dans l'industrie nucléaire, quelle que soit la période, est toujours référée à la prévention des dangers radiologiques. Cette agrégation du collectif se joue en partie dans le partage, par-delà les générations, d'un jargon hermétique aux étrangers et produit des effets de cohésion qui se manifestent par exemple en cas de contestation venue de l'extérieur.

On peut aussi en attendre un effet de brouillage voire de masque sur la réalité du changement social et sur les causes de dissensions internes au travail. Cela passe par



**REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- CHAMBOREDON J.-C., 1983, Le temps de la biographie et les temps de l'histoire. Remarques sur la périodisation à propos de deux études de cas, *in* Ph. FRITSCH (Dir.), *Le Sens de l'ordinaire*, Lyon : Éditions du CNRS, p. 17-29.
- DEWERPE A., 1995, L'exercice des conventions. Le cas de l'industrie navale française (fin XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècle), *in* B. LEPETIT (Dir.), *Les Formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Paris : Albin Michel, Coll. L'évolution de l'humanité, p. 99-126.
- DONIOL-SHAW *et al.*, 1997, Conditions de travail et santé des sous-traitants dans la maintenance des centrales nucléaires. Résultats de l'enquête STED, *in* B. APPAY, A. THEBAUD-MONY (Dir.), *Précarisation sociale, travail et santé*, Paris, IRESCO, p. 435-448.
- DUCLOS D., 1987, La construction sociale du risque : le cas des ouvriers de la chimie face aux dangers industriels, *Revue française de sociologie*, n° 1, p. 17-42.
- DUCLOS D., 1991, *L'Homme face au risque technique*, Paris : L'Harmattan.
- FOURNIER P., 1996a, Des observations sous surveillance, *Genèses. Sciences sociales et histoire*, n° 24, p. 103-119.
- FOURNIER P., 1996b, *Mobilisation industrielle et position sociale. Deux générations de travailleurs du nucléaire*, Thèse pour le doctorat de sociologie de l'EHESS, Marseille.
- FOURNIER P., 2001, Attention dangers ! Enquête sur le travail dans le nucléaire, *Ethnologie française*, n° 1, p. 69-80.
- LAHIRE B., 1996, Du travail d'enquête à l'écriture des paroles des enquêtés, *Critiques sociales*, n° 8-9, p. 108-114.
- MAUSS M., 1971 (1928), Parentés à plaisanterie, *Essais de sociologie*, Paris : Seuil, Coll. Points, p. 148-161.
- THOMPSON E. P., 1972, *Rough Music* : le charivari anglais, *Annales E.S.C.*, n° 2, p. 285-312.
- ZONABEND F., 1989, *La Presqu'île au nucléaire*, Paris : Odile Jacob.